

RÉFORME DES RETRAITES : LA VIE DEVANT SOI ... À BOSSER !

Le saccage de la planète a fait de l'année 2022 la plus chaude jamais enregistrée en France. Mais l'hiver arrive et le froid s'installe. Pour beaucoup d'entre nous, réussir à se chauffer va devenir une question lancinante. Les prix montent et mangent les salaires, alors que chaque euro compte déjà. Mais Élisabeth Borne a une doudoune et, pour elle, l'urgence, c'est la réforme des retraites, dont les modalités devraient être « dévoilées » le 10 janvier.

TRAVAILLER PLUS POUR TRAVAILLER PLUS

Ça ne lui suffisait donc pas de s'en prendre aux chômeurs pour les forcer à accepter les pires conditions du patronat. Alors que la casse des services publics fait que l'hôpital ou le réseau énergétique sont au bord de la rupture, il faut encore aller gratter au fond des poches des travailleurs jusqu'à toucher l'os.

La Première ministre essaie de faire jouer le suspense autour de l'âge de départ : 65 ou 64 ans ? Médiocre effet d'annonce : quoi qu'il arrive, il faudrait s'user au travail plus longtemps, au-delà de l'espérance de vie en bonne santé. Et il est déjà prévu que l'allongement de durée de cotisation compense un compromis sur l'âge de départ, ou vice-versa.

« ILS RECULENT L'ÂGE DE LA RETRAITE ET AVANCENT L'ÂGE DE LA MORT »

Il s'agirait, nous dit-on, de sauver les caisses de retraite de la faillite. Sauf que, en 2021, les caisses étaient excédentaires et le seront encore plus en 2022 : 3,2 milliards. Elles ne deviendraient déficitaires que plus tard, avec un déficit de 17 milliards. Après ? Le Conseil d'orientation des retraites (COR), service de l'État, prévoit qu'elles réduiront ce déficit graduellement et sans réforme. De toute façon, il s'agirait de 17 milliards sur un budget de 330 milliards, soit seulement 5 % du total. Sans parler des réserves importantes dont l'ensemble des caisses disposent aujourd'hui, 160 milliards d'euros au total.

Mais il y a les faits, et puis il y a les profits. Les fonds de pension privés lorgnent depuis un moment sur le gigantesque marché de l'épargne-retraite individuelle que cela ouvrirait. Ensuite, reculer l'âge de départ à la retraite, c'est faire travailler plus longtemps ceux qui le pourront et, surtout, pour tous ceux qui ne le pourront pas, réduire le montant des pensions.

C'est aussi s'assurer que davantage de travailleurs meurent avant de toucher leur retraite, usés par l'exploitation. Pour faire passer la pilule, le gouvernement met en avant le chiffre de 1 200 euros de minimum de pension.

Promesse bidon, car ce « minimum » ne sera garanti que si l'intégralité des annuités a été cotisée, des annuités toujours plus nombreuses... Pour beaucoup, ce sera donc le minimum vieillesse, qui est aujourd'hui à 908 euros, en dessous du seuil de pauvreté. Et encore faudra-t-il le demander.

NOUS IMPOSER FACE AU GOUVERNEMENT

Si les caisses de retraites sont vraiment si mal en point, il y a une solution simple : un déficit de 5 % est immédiatement comblé par une augmentation des salaires, et donc des cotisations, de 5 % ! Si les salaires augmentaient de ce qui nous est nécessaire aujourd'hui, c'est-à-dire au moins de 400 euros, plus de problème de « déficit ». Et cela réglerait quelques autres problèmes aussi, nos fins de mois par exemple !

Ce n'est évidemment pas une option pour le gouvernement. Mais il se souvient de la mobilisation de 2019 qui l'avait mis en peine de passer l'ancienne réforme des retraites avant la crise Covid. Alors il fait mine de se concerter avec les directions syndicales, qui se sont précipitées à la table avant même de chercher à mobiliser.

Nous savons pourtant toutes et tous qu'il n'y a rien à attendre de ces « concertations » et du « dialogue social ». Le gouvernement Macron sait très bien ce qu'il fait : agir pour le compte des capitalistes, comme il l'a toujours fait. Ce n'est pas de « concertations » dont notre camp a besoin : c'est d'une mobilisation, de grèves, toutes et tous ensemble, comme nous l'avons fait en décembre 2019. Voilà ce à quoi, dès maintenant, nous devons œuvrer.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ : LES PATIENTS HOSPITALISÉS À DOMICILE ÉGALEMENT CONCERNÉS

Les coupures de courant seront bientôt à l'ordre du jour. Enedis, le gestionnaire de réseau, ne coupera pas l'alimentation individuellement, mais par secteur. Et comme l'a précisé le porte-parole du groupe, les personnes hospitalisées à domicile seront aussi concernées, avec un dispositif spécial pour les « patients à haut risque vital » soignés chez eux. Ils devront s'inscrire après des Agences régionales de santé qui les préviendront des coupures prévues.

Et après ? Certains pourront être conduits à l'hôpital le plus proche (s'il y a de la place), les autres se débrouilleront.

LE 18 DÉCEMBRE SOUTENONS LES MANIFESTATIONS DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS

Ce dimanche dans de nombreuses villes seront organisées des manifestations et rassemblements pour demander la régularisation de nos frères et sœurs de classe. Ils travaillent, cotisent, prennent souvent les tâches les plus dures, ce sont nos collègues. Afin d'éviter de parler des vrais problèmes de la misère galopante, le ministre de l'Intérieur prépare une loi qui vise à diviser notre camp social au seul bénéfice des patrons. En jouant la musique « Français contre étrangers ». Mais nous sommes des millions à être étrangers au monde de Macron-pognon et Darmanin-gourdin.

Apportons notre soutien en participant à la manifestation : **11H Porte de La Chapelle.**



MONSANTO-BAYER : 11 000 EUROS POUR LA VIE BRISÉE D'UN AGRICULTEUR

La multinationale Monsanto-Bayer a été condamnée à payer un peu plus de 11 000 euros à un agriculteur qui, il y a 15 ans, était tombé gravement malade après avoir inhalé des vapeurs de l'herbicide Lasso, de Monsanto, interdit depuis. Après douze ans de procédure – le groupe de l'agrochimie a fait traîner les choses, d'appel en cassation –, un tribunal a reconnu le préjudice, à hauteur d'environ 50 000 euros. Mais comme près de 40 000 ont déjà été versés par son assurance et par la Mutualité sociale agricole, Monsanto ne déboursa que 11 000 euros. Le prix d'une vie gâchée ?

DES CENTAINES DE RÉFUGIÉS À LA DÉRIVE AU LARGE DE LA BIRMANIE

Selon l'ONG Human Rights Watch, des réfugiés rohingyas à la dérive en mer d'Andaman, au large de la Birmanie, ont envoyé des messages de détresse aux États voisins.

Plus d'un million d'entre eux ont fui ce pays où ils sont persécutés par l'armée, car ils sont musulmans dans un pays essentiellement bouddhiste. La marine thaïlandaise a refusé de les aider au prétexte qu'ils se trouvaient dans les eaux territoriales indiennes, ce que dément New Delhi.

Un pétrolier vietnamien a secouru certains d'entre eux et les a ensuite livrés aux autorités birmanes, qui les ont envoyés en prison sans procès.

PALAIS BOURBON : LES DÉPUTÉS S'AMUSENT

Pour la huitième fois depuis le 19 octobre, la Première ministre, Élisabeth Borne a dégainé le 49.3 et engagé la responsabilité du gouvernement dans le but de faire adopter sans vote la partie « recettes » du projet de budget de l'État pour 2023, et La France insoumise a déposé une huitième motion de censure qui sera une fois de plus rejetée.

Les parlementaires font donc leur cinéma. Ce n'est pas sous les ors de la République mais dans la rue et dans les entreprises que l'on pourra faire reculer le gouvernement.

Ce bulletin est le vôtre, diffusez-le et alimentez-le

C'est un outil pour : discuter ensemble de l'actualité, et de ce qu'il se passe sur notre lieu de travail.

disney.anticapitaliste@gmail.com